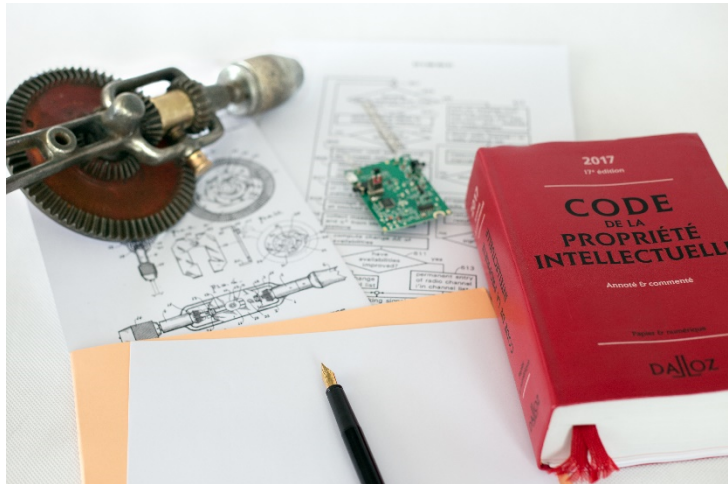


INGENIEUR BREVET : UN METIER DE NICHE PASSIONNANT

Parmi les métiers variés exercés par des ingénieurs, l'un est particulièrement méconnu : le métier d'ingénieur brevet.

À la fois ingénieur et juriste très spécialisé, l'ingénieur brevet assiste ceux qui veulent protéger leurs inventions par des brevets.

Les conseils qu'il donne sont juridiques et stratégiques, mais les sciences et la technique y sont omniprésentes : l'ingénieur brevet doit comprendre rapidement une invention et ses effets, pour l'expliquer à son tour dans un brevet ou la défendre devant les Offices de Propriété Industrielle.



Souvent généraliste, il sait s'intéresser à des domaines variés : il peut passer, dans la même journée, d'un laser à une pièce d'automobile, une appli mobile ou une montgolfière !

L'ingénieur brevet maîtrise bien la langue, son outil principal : il lit beaucoup, souvent en anglais, et rédige en maniant les mots avec précision.

Il doit être curieux et aimer apprendre pour plonger dans le monde du droit, très éloigné de sa formation initiale. Les premières années de sa carrière voient se succéder des formations et des examens juridiques, à l'issue desquels l'ingénieur brevet est un expert reconnu en droit de la Propriété Industrielle.

Il peut alors être un pont entre des cultures différentes, capable de parler technique avec les ingénieurs, droit avec les juristes et stratégie avec les dirigeants.

On peut être ingénieur brevet en cabinet de Conseil en Propriété Industrielle, dans des services spécialisés de grandes entreprises ou au sein des offices de Propriété Industrielle, tels que l'INPI ou l'Office Européen des Brevets. Du fait de la double compétence nécessaire, les personnes qualifiées sont plus rares que les postes offerts et les rémunérations sont généralement attractives.

N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez plus d'informations sur les carrières de la Propriété Industrielle, ou si vous êtes tenté par un stage pour découvrir ce métier passionnant !